

## Nous faisons aussi progresser les services publics...

### Majorité municipale

#### Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue,  
Chantal Davidson, Chantal Lutz,  
Jean-Pierre Pinto, Éliane Darteyron,  
Marie-Christine Bourdieu,  
Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier,  
Annie Hillcock, Jeanine Lamaison,  
Philippe Eyraud, Guilayne Nailly,  
Jeanine Boudé, Catherine Picquet,  
Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba,  
Michel Mége, Jean-François Lagoyette,  
Nicolas Tachon, Olivier Bousquet,  
Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Taillet,  
Thibault Agueil, Danielle Linxe

contact@unautremont2.fr  
Permanence des adjoints au maire tous les  
samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Depuis 5 ans, nous avons beaucoup investi. Sur les espaces publics, sur la voirie, dans nos écoles et nos salles de sport, dans les quartiers... Jamais autant de projets et de réalisations n'avaient été menés en si peu de temps dans notre ville.

Tout en investissant, nous avons toujours fait des choix particulièrement forts en faveur du développement des services publics.

Un service public efficace, accessible et adapté. Notre premier travail a ainsi été d'ouvrir les services municipaux accueillant du public entre 12h et 14h, mais aussi de développer les services accessibles par Internet, ou encore par exemple d'ouvrir la piscine le dimanche.

La municipalité a par ailleurs fait le choix de créer de deux nouvelles structures importantes qui complètent significativement l'offre de services publics qui vous sont offerts. Ainsi, la nouvelle crèche municipale du Peyrouat, d'une capacité de 60 berceaux, accueille depuis un an les tout-petits montois et rend un service très important aux familles de l'agglomération. Ce service public sera complété en 2013 par la

construction d'une micro-crèche, qui avec le développement des activités de la crèche familiale au Manot, symbolisera les efforts de la municipalité en faveur de la petite enfance. Dans ce même domaine de l'enfance et de la petite enfance, 2013 sera également une année particulièrement importante en terme de moyens mis en œuvre. Tout d'abord avec le démarrage du chantier de rénovation du groupe scolaire Saint-Médard pour un investissement total de 5 millions d'euros. Ensuite avec le développement du projet "école numérique" visant à équiper toutes les écoles élémentaires en matériel informatique et pédagogique dynamique (ordinateurs portables, tableau numérique interactif, tablettes numériques...).

Le deuxième équipement municipal nouveau à avoir ouvert ses portes, fin 2012, a été le complexe funéraire de la route de Canenx, avec notamment la création d'un crématorium. Il s'agit là aussi d'un service public que nous nous devons de proposer aux familles du territoire.

Portés par le Marsan Agglomération, mais avec une participation impor-

tante de la ville de Mont de Marsan, 2012 a aussi été l'année de l'ouverture de la Médiathèque et de l'Office de Tourisme Communautaire.

2013 marquera également la mise en œuvre d'un véritable service public de l'énergie, avec le développement du réseau de chaleur géothermique sur le futur éco-quartier du Peyrouat. Porté par la Régie des Eaux et Assainissement, il s'agit là encore d'un choix fort avec la gestion municipale d'un réseau énergétique à la fois écologique et économique. Cette énergie est en effet moins chère que le gaz ou l'électricité, et son tarif sera par ailleurs maîtrisé par la collectivité qui en restera gestionnaire.

Avec enfin l'ouverture d'un Bureau Information Jeunesse, l'offre de service public se sera ainsi considérablement étoffée depuis 2008 à Mont de Marsan !

Au-delà des polémiques, que certains se plaindraient ou se plaisent à créer, vous pouvez toutes et tous constater que tous nos choix politiques ont été dirigés vers la progression des services publics. Parce que nous y croyons !

## Budget 2013 : pas les mêmes priorités

### Opposition municipale

#### Liste Ville d'Avenir

Geneviève Armengaud, Alain Baché,  
Alain Gaston, Abdallah El Bakali,  
Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave,  
Rose Lucy, Michèle Berdot

contact@ensemblepourmontdemarsan.org  
www.ensemblepourmontdemarsan.org  
Permanences à la Mairie, tous les 1<sup>ers</sup> samedi  
du mois,  
au 2<sup>ème</sup> étage à droite

Les priorités budgétaires pour 2013 s'expriment une fois de plus de façon très claire. Quatre millions d'euros seront consacrés en l'espace de trois budgets – dont 585.000 euros pour le seul exercice 2013 – à un formidable chantier d'avenir. La population montoise se verra dotée d'un nouvel équipement moderne, convivial, entièrement dédié à l'accueil, au bien-être, à l'épanouissement pour combler un manque criant.

S'illuminent dès à présent vos regards, intéressés et curieux, quelque peu étonnés puis complices révélant votre soulagement et votre satisfaction. Car bien-sûr, vous l'avez deviné: la nouvelle grande idée de la majorité municipale est de construire un ...parking !

Mais votre visage a pâli, soudain s'est assombri, exprimant cette fois la consternation. Vous n'aviez quand même pas imaginé qu'il s'agissait d'une école ? Vous n'aviez pas, l'espace de quelques lignes, rêvé d'un nouveau groupe scolaire pour les enfants du quartier nord par exemple ? Sans doute

vous êtes-vous laissé abuser par le terme "priorités" du début de cet article. Car vous n'avez pas oublié que l'éducation représente la priorité absolue de l'équipe dirigeante. Force est de constater que les mots, parfois, sont vides de sens. La réalisation du projet de l'école de Saint-Médard, qui était prévue en 2008, ne peut occulter les besoins parallèles des écoles montoises.

De quel parking est-il donc question ? Il s'agit d'un garage de 119 places creusé sous le futur complexe privé de l'avenue de la République. Cet édifice, situé en face de l'esplanade des Arènes, accueillera une résidence hôtelière, un cinéma multiplex et deux commerces. Il ne s'agit nullement ici de remettre en question cette entreprise qui participera sûrement à la dynamisation du centre-ville mais de dénoncer le gaspillage de fonds publics dans une période de crise. Comment justifier une telle dépense, représentant 32.773 euros HT pour une place de parking, alors que la moyenne des prix constatée est plutôt de 25.000 euros HT ? Comment la caractériser - comme cela

n'a pas manqué de l'être lors du dernier conseil municipal - d'opportunité pour la ville ? À quel besoin fondamental cela répond-il ? La place des Arènes offre à proximité un espace suffisant et gratuit pour se garer et fréquenter ce nouveau lieu. Dans le contexte actuel où les investissements sont difficiles et les emprunts lourds à supporter, où il faut s'attacher à faire mieux avec moins tout en faisant preuve d'innovation et d'enthousiasme, comme le répète à l'envi Madame la maire, qu'est-ce qui peut présider à un engagement de cette ampleur ?

Nous sommes indignés. Alors que les écoles montoises vieillissent et que la population augmente, d'autres choix s'imposaient.

Nous profitons de cette première tribune de l'année pour vous souhaiter à toutes et tous une bonne année 2013.